

VILLE DE VICHY

PASS'SPORT 2013 *GRANDES VACANCES SPORTIVES* *POUR LES 10-16 ANS*

Ouverture des préinscriptions Internet le 15 avril

Comme chaque été, avec le Pass'Sport, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, la possibilité de pratiquer ou de s'initier aux activités sportives de leur choix, quel que soit leur niveau, du 8 juillet au 30 août 2013.

Des activités variées...

Celles-ci se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure d'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (*tous les jours sauf les week-ends et jours fériés*). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs diplômés et l'ensemble du matériel est fourni (*casques, gilets...*).



Chaque jour, en début de matinée et d'après-midi (*15 minutes avant le départ sur les activités*), les enfants choisissent leur programme (*dans la limite des places disponibles : 12 enfants maximum par programme*) : Aviron, Badminton, Tennis de table, Tennis, Beach-Volley, Bi-cross, VTT, Escalade, Roller, Sports Collectifs, Tir à l'Arc, Trampoline, Voile, Planche à Voile... .



...à des tarifs attractifs

Le tarif d'inscription est calculé sur la base de l'avis d'imposition 2011 intitulé « Avis d'impôt sur le revenu 2012 - sur les revenus de l'année 2011 » (selon les directives de la Caisse d'Allocations Familiales).

- Tarifs les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 0.84 € à 6.50 € la demi-journée.

- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1€ à 7.80 € la demi-journée.

Le tarif maximum sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition.

Pour s'inscrire

Les inscriptions au Pass'Sport 2013 se font à la semaine, pour 5 journées consécutives ou 5 demi-journées (matin ou après-midi) consécutives sauf du 12 au 16 août* (4 journées ou 4 demi-journées).

*Le Pass'Sport est fermé les week-ends et les jours fériés.

■ Du lundi 15 avril (10h) au vendredi 10 mai 2013 (17h) : les préinscriptions seront ouvertes sur familles.ville-vichy.fr

☛ **Aucune préinscription ne se fera par téléphone.**

■ Du 10 au 14 juin : les confirmations des préinscriptions ou les inscriptions auront lieu au Palais des Sports Pierre Coulon (1^{er} étage) au Centre Omnisports :

● pour les résidents de Vichy : lundi 10 juin et mardi 11 juin

● pour les résidents extérieurs : mercredi 12 juin, jeudi 13 juin et vendredi 14 juin

■ A partir du 8 juillet : les inscriptions seront possibles (dans la limite des places disponibles) à l'accueil du Pass'Sport au Palais des Sports Pierre Coulon (Centre Omnisports).

Pour l'inscription, se munir

- de la fiche d'inscription et de la fiche sanitaire de liaison dûment remplies
- de l'avis d'imposition 2011
- d'une photo d'identité récente
- du test de natation (à télécharger sur www.ville-vichy.fr/loisirs.htm), obligatoire pour la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de loisirs.
☛ Ce test peut être passé au Stade aquatique de Vichy Val d'Allier.
- d'un moyen de paiement (chèque ou espèces)
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les résidents vichyssois
- d'une photocopie du livret de famille

Pour tout renseignement, contacter le Service des Sports

Tel : 04 70 59 51 11 – sports@ville-vichy.fr

Contacts presse - Ville de Vichy

Direction de la communication

Dominique LAGRANGE / 04 70 30 17 02 - Marie-Bénédicte REYNARD / 04 70 30 55 12

Service des Sports

Magali BONTOUX / 04 70 59 51 23